

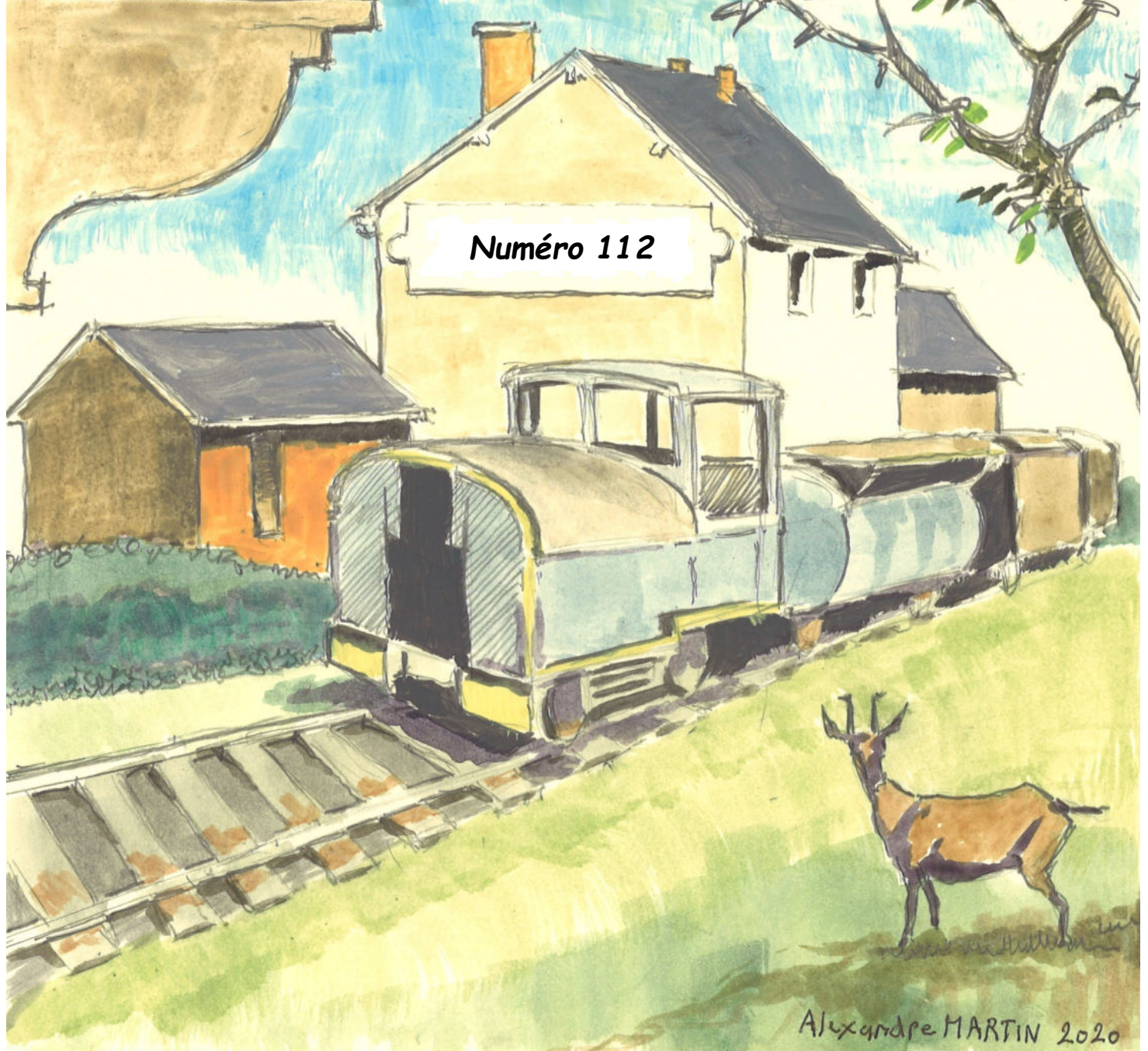
# LE CARILLON

D'HEUGNES

*Automne 2023*



Numéro 112



Alexandre MARTIN 2020



## SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Associations	p. 8
École	p. 10
Pièges à mâchoires	p. 10
Bus Numérique	p. 11
Le Prince des blés	p. 12
Photo Mystère	p. 12
« Bien vivre ensemble »	p. 13
L'été en images	p. 14
Cérémonie de la Butte	p. 16
Échinococcose	p. 17
A noter	p. 18
LETsGO4Climate	p. 18
Informations diverses	p. 20
État civil	p. 20

## Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

[www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

Facebook : Heugnes Indre

**La mairie sera fermée du 24 décembre 2023  
au 1er janvier 2024 inclus.**



Ont participé à la rédaction de ce n° :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Noëlle Cugnière,  
Ginette Labecot, Nadine Maerten, Laure Parola-  
Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget,  
Bernard Schacre, Muriel Wallet.

## Mot du Maire

### La fonction de Maire devenue un travail à plein temps

Constat d'un certain emballement en ce début d'année scolaire avec un empilement des réunions (communales, intercommunales, départementales voire régionales), des dossiers à construire dans des délais toujours plus courts : transfert de la compétence "assainissement collectif" au 1er janvier 2026 à la CCEV d'où un énorme travail préparatoire à ce transfert, mise en application de la loi "accélération des énergies renouvelables" avec l'élaboration par le Conseil Municipal d'une carte communale indiquant les zones d'accélération que ce soit l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, etc... ce travail doit être réalisé pour le 15

novembre prochain, élaboration du document "plan de sauvegarde communale" qui permettra en cas de crise grave, d'avoir un vade-mecum traçant toutes les actions, les opérations à mettre en œuvre, le plan communal des mobilités, etc...

Et tout cela, dans un climat actuel national et international lourd et anxiogène (difficultés économiques, terrorisme, guerres, etc...) qui génère de l'inquiétude, du stress et beaucoup d'interrogations.

### **Un Heugnois mis à l'honneur**

Au titre de la promotion du 14 juillet 2023, Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a attribué la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif échelon or à Philippe MERLIN. Le Maire et les membres du Conseil Municipal lui adressent leurs sincères et chaleureuses félicitations.

### **Une nouvelle cantinière**

Du changement à la cantine associative locale depuis début septembre : Charlène GUILLOT est la nouvelle cantinière en remplacement de Valérie HEBERT, démissionnaire. Elle a pour mission de préparer le déjeuner pour 17/18 enfants, 4 jours par semaine. De plus, elle a en charge l'entretien de l'école et des sanitaires, de la mairie et de la maison des associations. Bienvenue à Charlène !

### **Une nouvelle association en gestation**

Elle n'a pas encore de nom. Elle est destinée à nos aînés mais est ouverte à toutes et à tous. Il s'agit de construire une proposition en direction de ce public en collaboration avec le service "Espace de Vie Sociale" d'Ecueillé-Valençay animé par Hugo TOUSSAINT. Une première réunion publique a eu lieu le mercredi 27 octobre dernier en fin d'après-midi, animée par Hugo, rassemblant environ 25 participants ; temps qui a permis d'entendre les attentes de chacun. Une deuxième réunion aura lieu le 9 novembre 2023, de 17h00 à 19h00, à la maison des associations. Vous recevrez dans les prochains jours une invitation avec le compte-rendu de la première réunion.

### **Le recensement de la population**

Le dernier recensement de la population remonte à début d'année 2018. La pandémie de Covid 19 a obligé l'INSEE à reporter d'un an ce nouveau recensement. Il se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Attendez-vous à une visite à votre domicile de notre agent recenseur, Madame Françoise CHESNET. Réservez lui le meilleur accueil ! Merci d'avance.

### **Disparition d'un point noir sur la commune**

Problème majeur que ce point collecteur d'ordures ménagères (sortie du bourg, route de Pellevoisin) destiné, à l'origine, aux seules maisons secondaires mais qui est de fait utilisé par tout un chacun, y compris par des gens de passage venant de la direction de PELLEVOISIN ou encore de celle de JEU-MALOCHEs. De plus, on y trouve de tout : de la ferraille, des pneus, du bois, de l'électro-ménager, etc ... Bref, toutes ces choses qui devraient être portées à la déchetterie... de Heugnes par leurs auteurs !!

Et les colonnes à verre : à leur pied, on trouve souvent des sacs pleins de bouteilles. Pourquoi leurs propriétaires ne les ont-ils pas mises dans les colonnes ?

Faut-il parler d'incivilités, de « je-m'en-foutisme » ou encore d'irrespect envers le personnel communal et envers les rippeurs de SUEZ qui n'en peuvent plus ?

***C'est n'importe quoi et il est temps d'y mettre un coup d'arrêt.***

En accord avec la Communauté de Communes ECUEILLE VALENCAY qui a la compétence « gestion des ordures ménagères », nous allons purement et simplement supprimer ce point collecteur.

Nous vous informerons prochainement d'un nouvel endroit où seront installées les seules colonnes à verre.

***Et revenir au fonctionnement normal de collecte***, à savoir :

- Utilisez vos containers que vous avez à votre domicile en différenciant les déchets qui vont dans le container jaune de ceux qui vont dans le noir,
- Utilisez le bio seau pour les déchets de cuisine et les amener dans l'un des 7 containers positionnés sur la commune.
- **Le reste** (déchets verts, bois, gros carton, ferraille, électroménager, etc ...) **est à transporter à la déchetterie**. Celle-ci est implantée sur notre commune, alors nous ne pouvons pas invoquer des problèmes de distance !

Bonne lecture de votre Carillon N°112. Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité.

Votre Maire

Philippe KOCHER

\*\*\*\*\*

## ***Conseils Municipaux\****

### **Conseil Municipal du 27 juin 2023**

#### **1 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de compléter la délibération n°2023/033 en précisant le nom de Madame Armelle TREPPOZ comme référent déontologue pour une durée de un an renouvelable.

#### **2 - Abrogation de la délibération N°2023/035 « utilisation des parcelles communales destinées au projet agrivoltaïque »**

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la séance du 2 mai 2023, une délibération concernant l'utilisation des parcelles communales destinées au projet agrivoltaïque avait été prise.

L'Alliance Berry Energie Verte (ABEV) n'a techniquement pas pu récupérer l'herbe sur les parcelles. Il convient donc d'abroger cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de l'abrogation de la délibération n°2023/035 .

#### **3 - Décision modificative - budget principal**

L'arrivée de la nouvelle épareuse, commandée fin 2022, était prévue en 2024 d'après les prévisions de l'entreprise CLOUE de Crotz. Nous ne l'avons donc pas budgétée pour 2023.

Par ailleurs, nous n'avons pas pris en compte les attributions de compensation de la CCEV (Train touristique, médiathèque, etc...) .

Le total s'élève à 33 600 €. Il sera financé par la dotation de solidarité rurale et la subvention FAR de 22 400 €. Par ailleurs, nous récupérerons de la FCTVA sur l'épareuse.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

#### **4 - Décision modificative - budget boulangerie**

La Trésorerie de Valençay nous demande de passer par « pertes et profits » une somme non réglée de 290,00 € par un précédent boulanger.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande et la décision modificative correspondante.

#### **5 - Questions diverses**

##### **- ONF et travaux Sylvicoles dans la forêt communale :**

Les parcelles 5b et 7b sont en régénération naturelle ce qui implique des travaux réguliers pour aménager les parcelles (cloisonnement, débroussaillage, etc...).

L'ONF nous propose pour 2023 un devis de travaux pour 4 850,00 €HT. Nous avons demandé le report de ces travaux sur l'année 2024 .

##### **- Départ en retraite agent de service :**

Françoise souhaite prendre sa retraite et ne renouvellera pas son contrat début septembre prochain. Nous allons rechercher dès maintenant une personne pour la remplacer.

##### **- Antenne téléphonique près du Gardon Frit :**

Le SDEI doit procéder, via une entreprise privée, au raccordement électrique de l'antenne. Ensuite viendra le temps de l'installation du matériel de transmission radioélectrique. Ils ont jusqu'au 22 février 2024 pour la mise en service.

##### **- L'église :**

L'architecte du patrimoine que nous avons retenu viendra sur place le mercredi 05 juillet à 9h30.

##### **- Formation sur les incivilités avec des négociateurs du GIGN :**

Il y a une phase théorique et une phase pratique pour « illustrer » la théorie.

Le 20 septembre, Muriel WALLET, Martin PAROLA-DANIEL et Nadine MAERTEN vont participer à cette formation.

##### **- Divers**

Un mât de mesure devrait être monté par l'entreprise EOLISE sur une parcelle en face de la Jalousie. On ne peut pas s'y opposer, mais la commune fera un courrier pour informer de la décision de la CCEV contre les éoliennes sur le territoire.

\*\*\*\*\*

## **Conseil Municipal du 18 juillet 2023**

#### **1 - Fixation du taux de promotion pour les avancements de grades**

Les collectivités doivent définir des taux de promotion pour les avancements de grades : sans ratio pas d'avancement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'accepter les propositions de Monsieur le Maire et de fixer, à partir de l'année 2023, les taux de promotion à 100 % pour chaque grade de chaque catégorie.

**2 - Création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants ou groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article L.332-8-6° du code général de la fonction publique)**

Nous avons enregistré la démission de Valérie HEBERT de son poste contractuel d'adjoint technique/cantinière, effective le 08 juillet 2023.

Il nous faut donc pourvoir le poste pour la prochaine rentrée prévue le lundi 04 septembre 2023.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- la création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 d'un emploi permanent d'agent technique/cantinière dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour 27 heures 40 minutes hebdomadaires annualisées.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de un an renouvelable deux fois (maximum 3 ans) compte tenu de la possibilité d'une fermeture de la classe de l'école de Heugnes relevant d'une décision de l'inspection académique.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

\*\*\*\*\*

## **Conseil Municipal du 12 septembre 2023**

### **1 - Actualisation des tarifs de la redevance assainissement au 1er janvier 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'augmenter les tarifs d'assainissement de 1% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :

Part fixe : 40.17 € HT (39.77 € (tarif 2023) x 1%

Part variable : 1.4168 € HT (1.4028 € (tarif 2023) x 1%

### **2 - Retrait de la Communauté de Communes du Syndicat Départemental de Transports scolaires de l'Indre**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La Communauté de Communes Ecueillé - Valençay est membre du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre.

En 2022, la contribution de la CCEV était de 430 €.

Considérant que les transports scolaires relatifs au collège Alain-Fournier de Valençay sont désormais une compétence de la Région Centre-Val de Loire, et que l'assurance de la Région Centre-Val de Loire ainsi que celle souscrite par la CCEV couvre l'intégralité des risques



encourus en matière de transport d'élèves vers le Collège Alain-Fournier de Valençay, le Bureau de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay du 18 avril 2023 et le Conseil Communautaire du 15 mai 2023 ont émis le souhait d'un retrait de la CCEV du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le retrait de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay du Syndicat Départemental des Transports Scolaires de l'Indre,
- Demande à Monsieur le Maire d'en informer la Présidente de la CCEV,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **3 - Consultation réglementaire du Projet régional de santé de troisième génération**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le lancement de la consultation du Programme Régional de Santé 2023 - 2028 (PRS). Il convient de s'exprimer suite à l'étude des différents documents reçus.

L'analyse faite par les Services du Conseil Départemental du PRS est très approfondie et parfois complexe à comprendre.

Cependant, il en ressort beaucoup d'incantations, et surtout bien souvent au fil des pages du document, un transfert de responsabilité sur les acteurs locaux. Et les besoins du département de l'Indre ne sont pas pris en compte ou très peu !!

Le Conseil Départemental de l'Indre a voté contre à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Émet un avis défavorable au regard de l'absence d'analyse de la situation de la population de l'Indre, de l'inexistence d'offres de santé départementale, et de l'absence de réponse apportée par l'ARS.

- Demande à Monsieur le Maire de transmettre cet avis aux services de l'ARS.

### **4- Questions diverses**

#### **Dispositif Bus Numérique**

Jusqu'à maintenant, des ateliers d'informatique sont réalisés chaque jeudi après-midi sur la commune et animés par Cyril HUGET de la CCEV. La deuxième session va arriver à échéance et une troisième session pourrait voir le jour courant novembre. De plus, un bus numérique a été mis en place par le Conseil Régional, répondant à la demande ponctuelle d'habitants au moment où il est là. Il peut accueillir jusqu'à 10 personnes sur une session de 3 heures.

La commune s'est inscrite pour le 11 décembre sur la place du village.

C'est totalement gratuit et réservé aux personnes âgées de plus de 55 ans.

Les participants doivent s'inscrire préalablement en mairie pour accéder à ce service.

#### **Projet de relance en direction des Aînés**

Nous avons déjà abordé ce sujet. En lien avec la Ligue de l'Enseignement (Fédération des œuvres laïques de l'Indre), la CCEV aide les communes à créer et régénérer des structures locales. Nous nous sommes mis d'accord pour relancer un projet en direction des aînés sur la commune.

Le 27 septembre, nous réunirons les aînés (à partir de l'année 1959) de la commune à la maison des associations.

## Date de distribution des colis de Noël et du repas des Anciens

La distribution et les repas se dérouleront cette année le samedi 16 décembre 2023.  
Le repas aura lieu à 12h15 à l' Auberge de Heugnes.

*\*Extraits, les procès verbaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.*

\*\*\*\*\*

## **ASSOCIATIONS**

### **Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon**

Bonjour à tous.

Après notre superbe cavalcade du 15 août, on vous retrouve le samedi 11 novembre pour notre méga loto annuel !

Toujours à la salle des fêtes de Palluau sur Indre,  
Romain et le Comité sauront vous accueillir comme chaque année avec de nombreux lots et toujours sa restauration et ses boissons sur place. ( Affiche p.19 )

\*\*\*\*\*

### **Amicale des parents d'élèves du RPI**

Pleins de projets pour l'APE !!!

L'Amicale des Parents d'Élèves s'est réunie le mercredi 11 octobre pour son assemblée générale.

Nous avons fait le point sur les activités de l'année écoulée : halloween, marché de Noël, carnaval, chasse aux œufs, et fête de l'école.

Ces activités avaient pour but de fédérer les parents et de dynamiser notre association ...

Cette année les enfants feront un voyage de plusieurs jours, pour le moment le lieu n'est pas défini.

L'un des buts de l'APE est justement d'aider la coopérative de l'école au financement des voyages scolaires. Toutes les initiatives pour trouver des fonds sont les bienvenues.

Les projets 2023-2024 sont les suivants : à vos agendas !!!

- Halloween : le samedi 28 octobre à 15h devant la mairie de Pellevoisin
- Marché de Noël
- Carnaval
- Chasse aux œufs
- Fête de l'école

Le bureau de l'APE est composé de

- Présidente : Céline Chauveaux
- Trésorier : Jean-Michel Penin

Secrétaire : Sarah Vandendor





## ***Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes***

### **Une belle soirée pour le lieutenant Hebert !**

Avec l'aide de l'Amicale, Jean-Marc a organisé, le 23 septembre, une superbe soirée pour son départ à la retraite des pompiers. Retardée à cause de la pandémie et des plannings bien chargés de chacun, il était temps de fêter, comme il se doit, l'engagement de Jean-Marc et tout ce qu'il a apporté au centre de secours de Heugnes.

Grâce à son organisation efficace, sa gentillesse de chaque instant et son fort esprit d'équipe, il a soudé tous les sapeurs pompiers de la caserne pendant de longues années. Autour d'assiettes bien remplies, de verres pour trinquer et grâce aux sourires des actifs et des anciens, nous avons passé une magnifique soirée. Ces moments sont indispensables pour la cohésion des pompiers actifs et pour développer les liens avec les anciens pompiers et les familles.

En cette fin d'année qui approche, vous recevrez, courant novembre et décembre, la visite des sapeurs pompiers chez vous pour la distribution des calendriers. Nous savons que vous serez généreux pour les futures activités de l'amicale et nous vous en remercions d'avance.

Toujours à votre service et à votre écoute, passez de bonnes vacances de la Toussaint.



Martin PAROLA-DANIEL

*Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes*

\*\*\*\*\*

## ***Association Anim'Envol***

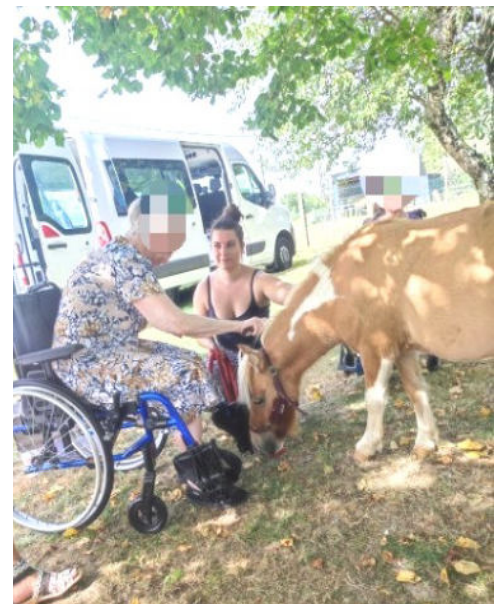
Dernières informations et les prochaines activités de l'association Anim'Envol :

- juillet : accueil et éducation d'un nouveau chien médiateur au centre, une jeune chiot labrador chocolat, pour qui les objectifs sont : une socialisation de qualité, développer à son rythme une confiance et des interactions positives avec l'humain et les autres animaux; l'éducation de base et la préparation spécifique se fait progressivement.

- mise en place de séances collectives avec l'itep moissons nouvelles de Pellevoisin, en plus des séances jusque là individuelles, pour travailler les compétences psychosociales et mettre au travail leurs ressources sur le plan relationnel.

- le centre Anim'Envol a accueilli en juin et en septembre les résidents de deux Ehpad du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, avec qui nous collaborons depuis 1 an

dans le cadre de séances régulières au sein des établissements, qui ont pu bénéficier d'un



cadre en pleine nature et de séances avec les chevaux et les chèvres, entre autres. Les séances de médiation équine ont généré beaucoup d'émotions et ont laissé des traces positives, notamment auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

- à venir : ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires à partir des vacances de Noël, « conte et médiation animale » : ateliers consistant à allier la lecture (actuellement le Petit Prince) et la médiation animale, en faisant le lien entre ce que l'on comprend de l'histoire et ce que l'on vit/met en application dans la relation avec les animaux. Favorise aussi l'imaginaire, la lecture, les capacités de compréhension, l'ouverture aux autres et à la parole... les thématiques seront annoncées avant chaque vacances scolaires.

\*\*\*\*\*

## La vie de l'école

Cette première période nous a conduits au dojo d'Ecueillé. Les élèves ont pu profiter d'un projet judo organisé en collaboration avec Cédric Erdeven, professeur du judo club ecueillois. Durant ce cycle, ils ont pu approfondir leur connaissance de ce sport à travers une progression ludique.

Dans la même perspective que le permis internet qui sera proposé aux CM durant cette année scolaire, notre classe est inscrite au défi "Prouve-le !".

L'objectif est de travailler l'éducation aux médias. Les élèves sont confrontés à une information qui peut être inventée de toute pièce ou au contraire être parfaitement fondée.

Ils doivent apporter une conclusion sur la véracité de l'information mais aussi l'étayer avec une argumentation et des preuves tangibles (sources, recherches, analyse de l'image, etc.).

Une nouvelle énigme nous sera envoyée chaque fin de période.

La classe a commencé sa 1<sup>ère</sup> enquête !

Maîtresse Aurélia

\*\*\*\*\*

## A propos des pièges à mâchoires

**Depuis le 1er janvier 1995, l'utilisation et la détention de pièges à mâchoires sont interdites en France.**

La pose de pièges doit faire l'objet, de la part du titulaire du droit de destruction ou de son délégué ou du piégeur chargé des opérations, d'une déclaration en mairie de la commune où est pratiqué le piégeage. La déclaration en mairie est préalable et au moins annuelle. Elle est valable jusqu'au 30 juin de l'année cynégétique en cours. Les pièges doivent porter le numéro d'agrément et doivent être visités au moins tous les matins, certains dans les deux heures qui suivent le lever du soleil.

Rappelons que selon l'article 521-1 du code pénal, le fait d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Il faut néanmoins que les personnes dont les animaux sont victimes de ce genre d'atrocités portent plainte pour que les piégeurs illégaux soient punis.





# Le Bus numérique

INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX



**Des ateliers pour rester connecté**

**en Centre - Val de Loire**

Contact : Tél 07 69 47 39 15 - Mail : contact45@sas-svp.fr



**GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS**

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATION

**HEUGNES - Parking Place Saint Martin**

**Lundi 11 Décembre 2023 - 2 ateliers : 09h30-12h30 et 14h00-17h00**

**Renseignements auprès de la Mairie : 02 54 39 01 85**

**Mail : mairie.heugnes@wanadoo.fr**



## Au programme

- **L'ordinateur et son environnement**  
Son fonctionnement, le matériel, l'affichage, les programmes  
*Un outil pas si compliqué !*
- **Internet qu'est-ce que c'est ?**  
Son utilité : communication, loisirs, achats, formalités, information, sécurité...  
C'est pratique pour tout faire, tout comprendre sans se déplacer !
- **La messagerie**  
Écrire et envoyer un mail, gérer sa messagerie, envoyer une pièce jointe (image, document...)  
C'est possible depuis chez vous !
- **La clé USB**  
Manipulation, capacité de stockage  
Toutes vos informations dans la poche !
- **L'appareil photo numérique**  
Gérer ses photos, les transférer, les partager...  
Pour partager vos clichés plus facilement !
- **Retour sur Internet, les sites utiles**  
Moteurs de recherche, sites officiels, (impôts, sécurité sociale...), sites d'aide, sites d'information, itinéraires, achats, sites communautaires.  
Des informations, communiquer avec d'autres, une ouverture sur le monde !



## Le Prince des blés : dévoreur de campagnols.

En tant que bénévole d'un groupe appelé Busard36, qui s'occupe de la protection de cette espèce de rapace, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux agriculteurs à Heugnes et au-delà ces dernières années, pour parler de cet oiseau de proie peu connu. En écrivant cet article, j'espère sensibiliser encore plus de personnes.

Le nom de busard crée souvent une confusion avec un autre oiseau de proie appelé buse, dont l'aspect et les mœurs sont très différents.

Pour éviter toute confusion, donnons au busard son surnom de Prince des blés, ainsi nommé il y a longtemps car on peut le voir voler souvent très bas au-dessus des parcelles de céréales au sein desquelles il établit son nid, couve ses œufs et élève ses petits. On peut repérer assez facilement le mâle de cet oiseau de proie car il est bleu-gris avec le bout des ailes noir, tandis que la femelle est brune avec le bas du dos blanc.



Comme ils se reproduisent au sein même des parcelles, les femelles et les jeunes oiseaux ne sont pas visibles et risquent d'être détruits lors de la moisson. Voilà pourquoi la population de cette magnifique espèce continue de décroître.

Mais avec des agriculteurs et des bénévoles de plus en plus attentifs, nous pouvons empêcher ce déclin. Si les oiseaux sont détectés à temps au printemps, nous pouvons informer les agriculteurs de leur présence et nous, en tant que bénévoles, et avec leur accord, pouvons placer une cage pour protéger le nid. En effet, en raison des dates de récolte de plus en plus précoces, les jeunes ne sont pas suffisamment développés pour s'envoler avant que n'ai lieu la moisson.

Grâce à cette cage de protection, les petits Princes des blés ont la possibilité de prendre leur envol, les parents auront réussi leur reproduction, et forts de ce succès reviendront peut-être l'année suivante pour animer de leur vol les paysages agricoles.

Martine, bénévole du groupe Busard36

[busard36@gmail.com](mailto:busard36@gmail.com) 0787485566

\*\*\*\*\*

### Photo mystère ...

Solution du numéro 111 : Le Carroir

Félicitations aux gagnants du numéro 10 :  
Lucile LETENDARD, Françoise CHESNET,  
Stéphanie VREL, Jérôme CHARNY, Françoise  
PROT.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon.  
Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail :

[heugnes.commicommu@gmail.com](mailto:heugnes.commicommu@gmail.com)

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.



## Réunion : « Bien vivre ensemble »

La première réunion : « Bien vivre ensemble », a eu lieu le mercredi 27 septembre. Sur invitation de Monsieur le Maire, qui désire dynamiser toujours davantage la commune, les habitants de Heugnes, âgés de 64 ans et plus, se sont rassemblés, afin, en partant de leurs envies, de créer quelque chose qui leur plaise.

Pour animer cette réunion, Hugo et Léa de la FOL\* ainsi que Philippe KOCHER, ont demandé aux 23 personnes présentes de répondre à la question : « Si j'avais à participer, qu'est ce que j'aimerais faire ? »

L'exercice proposé, afin que chacun puisse s'exprimer, est de se regrouper par 2, puis 4, et ainsi de suite, jusqu'à former deux groupes de réflexion. Cela commence...



« Nous on se connaît un peu » me dit une dame.

Donc vous êtes déjà rassemblés à 4... « Oui, c'est plus facile » me répond sa voisine.

Si certains ont été surpris par la forme participative de cette réunion, tous ont finalement accepté de jouer le jeu.



La timidité et les chuchotements laissent peu à peu place à des sourires et des échanges plus affirmés.

Il est temps de savoir ce qui rassemble les deux groupes, voir quelles sont leurs idées communes et essayer de définir quelques grands thèmes. Cela semble bien parti, tous ont l'envie de faire des visites et découvertes ensemble.

Le premier item sera donc : « SORTIR ENSEMBLE », puis le second : « BOUGER » (rando, vélo, promenade...), le troisième : « JEUX » (de société, pétanque...) et enfin : « ACTIVITES MANUELLES » (couture, cuisine, poterie...).

C'est autour d'un verre de l'amitié et de douceurs que s'achève cette rencontre.

La prochaine fois, il sera question de choisir un nom à ce regroupement et parler de « qui veut faire quoi ».

Si cela vous tente de participer, n'hésitez pas !

Rendez vous le jeudi 9 novembre de 17h à 19h à la maison des associations.

L. PAROLA-DANIEL

\*La FOL : Fédération des Œuvres Laïques de l'Indre



## L'été en images



Départ Course Christian Fenioux 14 août



Remise des prix 14 août



15 août Les Pellevoi' zicos



15 août Char du Perroquet



15 août Cat J Swing



15 août Fanfare de Saint Genou





15 août Char de la Reine



15 août Feu d'artifice



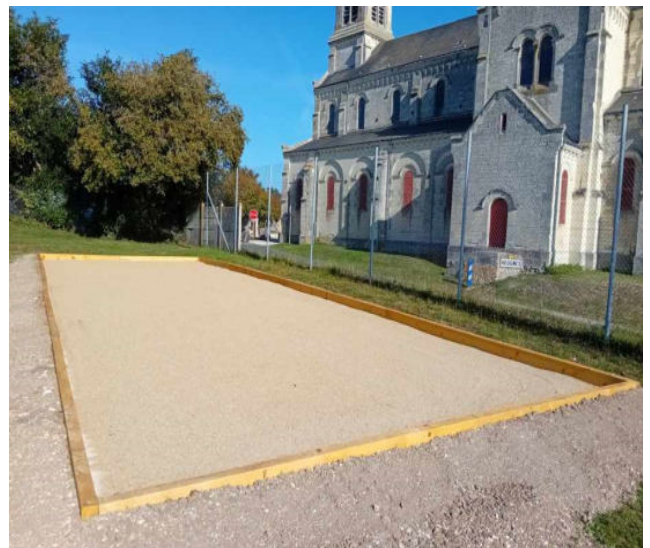
28 août Cérémonie de la Butte



Pot de départ de Françoise



16 septembre Course des écoles de cyclisme



Notre nouveau terrain de pétanque



## Le drame de la Butte commémoré

Dimanche 28 août dernier, sur la commune d'Heugnes, s'est déroulé la 79ème commémoration du drame de La Butte du 28 août 1944, en présence d'une foule très nombreuse, d'élus, de représentants d'associations patriotiques, de la Gendarmerie Nationale, des Sapeurs Pompiers et des porte-drapeaux.

Après le dépôt des gerbes et l'appel des morts, le Maire a retracé cette tragédie.

« A la suite des combats dans la commune d'ECUEILLE qui se sont déroulés dans la nuit du 25 au 26 août 1944, trois artificiers du Centre du Génie de CHÂTEAUROUX, Léopold LINARES, accompagné d'Onésime ADAM et de Roland LAMIRAULT venaient deux jours plus tard procéder au déminage et à l'enlèvement des obus.

Ce jour-là, le danger le plus important était en embuscade sur la route du retour. Alors que le chemin le plus direct était celui qui passait par LEVROUX, le camion qui transportait les trois artificiers fit un détour par la ferme de FONTENAY où se trouvait le PC Carol de la résistance.

Trois hommes y montent pour se rendre à PELLEVOISIN : Paul BARON, Albert LAURENT, lieutenant FFI et le lieutenant Louis de MONTFORT de la 27ème Division Alpine. Une colonne allemande en retraite, qui avait essuyé le feu de l'aviation anglaise aux environs de PALLUAU-SUR-INDRE, s'était repliée en direction de VILLEGOUIN et de PELLEVOISIN.

A la vue du camion, les Allemands avaient ouvert le feu et incendiaient le véhicule. Miraculeusement, le lieutenant DE MONTFORT (chasseur MONNIER dans la résistance) qui avait pris place en cours de route dans le camion, avec Paul BARON et Albert LAURENT, échappait à la mort.

Le lieutenant Louis de MONTFORT de la 27ème Division Alpine, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, n'était autre que le Prince NAPOLEON.

Monsieur Lucien DEPOND, habitant de la commune et ouvrier agricole, est aussi un rescapé puisque les deux chevaux qui tiraient sa charrue furent abattus.

Le 29 août, dans l'après-midi, les corps affreusement mutilés des cinq malheureuses victimes de la Butte étaient transportés en camionnette par les FFI, dans un baraquement, place de la nouvelle église, à ECUEILLE.

Depuis le 11 novembre 1946, une stèle élevée par souscription publique, avec la participation notamment des municipalités d'HEUGNES et d'ECUEILLE, était inaugurée. Elle rappelle que ces hommes ont donné leur vie pour la liberté, notre liberté ».



P.K.

# Échinococcose ? C'est quoi ?

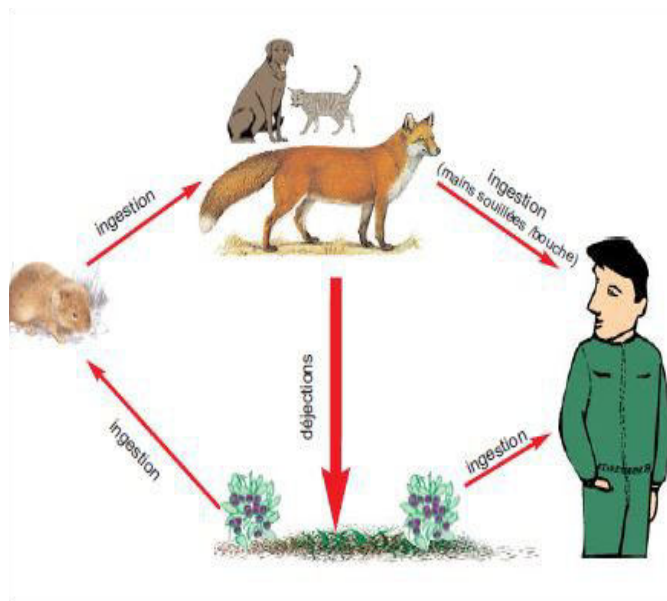
Un Pokemon de 3<sup>e</sup> génération, un mot à 24 points au Scrabble, le nom savant d'une plante...  
Rien de tout ça !

C'est une maladie aussi appelée « **maladie du renard** » ou « **ténia du renard** ».

Cette zoonose (pathologie transmise à l'homme par l'animal) est causée par l'ingestion d'œufs d'un ver plat, de la famille des ténias, présents dans les excréments des animaux sauvages ou domestiques (chiens, renards, chats...).

Pour faire simple, lorsqu'un chien ou un renard mange un petit animal, un fruit qui a été en contact avec des excréments ou entre en contact avec ce ténia, il peut s'infecter lui-même et transporter ce ver sur lui. Par la suite, les caresses, léchouilles ou excréments de cet animal peuvent contaminer les humains et les autres animaux.

La présence de ce ver plat est surtout localisée dans le Nord-Est de la France mais la prévention est de rigueur partout car il est rare de voir des symptômes sur les animaux porteurs. De plus, chez l'homme, cette maladie est insidieuse et ne montre des symptômes qu'après environ 15 ans. Lorsque la maladie n'est pas détectée, elle peut être dangereuse mais elle peut être traitée chirurgicalement et par traitement.



**La prévention est encore la meilleure alliée contre l'Échinococcose :**

- ✓ **Légumes, fruits et champignons à moins de 50 cm du sol** : soigneusement les frotter et les nettoyer. Dans la mesure du possible, les consommer cuits.
- ✓ **Caresses sur les animaux** : avoir une hygiène stricte avec lavage des mains systématique.
- ✓ **Léchage** : éviter les coups de langues de vos animaux de compagnie sur les mains et la visage. Nos animaux ne doivent pas manger (ni lécher) dans les assiettes des humains.
- ✓ **Cadavres d'animaux** : faites attention lorsque vous déplacez le cadavre d'un animal sauvage ou domestique. Même un petit lérot peut porter des œufs de ce ténia.



## A noter

### Dates à retenir :

- Inauguration du terrain de pétanque le samedi 4 novembre à 15h. (Amenez vos boules !)
- Commémoration du 11 novembre 1918. Si nous pouvions être plus nombreux à cette cérémonie !
- La distribution des colis de Noël le samedi 16 décembre 2023 dans la matinée et le déjeuner à l'Auberge de Heugnes ce même jour pour ceux qui ont choisi cette formule.
- La cérémonie des Vœux le vendredi 05 janvier 2024 à 18h30 à la maison des associations.

\*\*\*\*\*

### Calendrier : collecte des ordures ménagères

Samedi 4 novembre

Vendredi 17 novembre

Vendredi 1er décembre

Vendredi 15 décembre

Samedi 30 décembre

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs à l'intérieur des bacs.

\*\*\*\*\*

## RECRUTEMENT DE CITOYENS

**LIFE LETsGO4Climate**  
Un projet européen coordonné par la Région Centre-Val de Loire

**CEV**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

**LES 4 ATELIERS CITOYENS À ÉCUEILLÉ-VALENÇAY**

Atelier 1 : **"Notre territoire"**,  
mardi 3 octobre, de 18 h 30 à 21 h 15  
Salle des fêtes, rue du 11 novembre 1918, 36240 Écueillé

Atelier 2 : **"Du constat à l'action"**,  
mardi 7 novembre, de 18 h 30 à 21 h 15  
Salle des fêtes, rue du 11 novembre 1918, 36240 Écueillé

Atelier 3 : **"La transition concrètement"**,  
visite de site de production  
samedi 25 novembre, de 8 h 30 à 12 h 30  
Salle AJC, Installations Sportives rue du Docteur Réau  
36360 Luçay-le-Mâle et la salle de la Foulquetière à Luçay-le-Mâle

Atelier 4 : **"Notre transition"**,  
mardi 5 décembre, de 18 h 30 à 21 h 15  
Salle des fêtes, rue du 11 novembre 1918, 36240 Écueillé

**INFORMATIONS ET INSCRIPTION :**  
[www.life-lets-go4climate.eu](http://www.life-lets-go4climate.eu)  
**02 38 70 27 85**

LIFE20 GIC/FR/001520  
-LIFE\_LETSGO4Climate  
The LIFE\_LETSGO-  
4Climate project has  
received funding from  
the LIFE Programme of  
the European Union.  
Le projet LIFE\_LETSGO-  
4Climate est co-financé  
par le Programme LIFE  
de l'Union Européenne.

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Life

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADENE

ÉNERGIE PARTAGÉE

GRDF

ENEDIS

RESCOOP.EU

affiche

# PALLUAU SUR INDRE

Au Centre Socio Culturel

# MÉGA LOTO

Comité des Fêtes



Heugnes

Animé Par Romain

**SAMEDI**  
**11**  
**NOVEMBRE**

De 14 H 30  
à 00 H 30

Ouverture à 12H30

**3000 €**  
**DE LOTS**  
**+**  
**3000 €**  
**DE CARTES KDOS**

**PARTIE SPÉCIALE**

\*\*\*

**BINGO - MAX**

\*\*\*

**PARTIE ENFANTS**

« IPNS » « Ne pas jeter sur la voie publique »

**Réservations**

Par SMS Conseillé  
**07.54.81.05.50**

**BUVETTE**

**RESTAURATION  
SUR PLACE**

**PAS DE CARTONS INDIVIDUELS**

- Plaque de 6 : 15 €
- Plaque de 12 : 20 €
- Plaque de 18 : 25 €

**Les plaques sont indivisibles**

- Plaque de 3 Spéciale : 5 €
- Plaque de 6 Spéciale : 9 €
- Lot de 6 Bingo Max : 5 €
- Formule Enfant : 10 €

1 Plaque de 3 , 1 Carton Spécial , 1 Bingo

**T  
A  
R  
I  
F  
S**



## INFORMATIONS DIVERSES

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Panneau Pocket

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

### Relais bibliothèque de Pellevoisin :

02 54 38 57 22

E-mail: [mediatheque.pellevoisin@orange.fr](mailto:mediatheque.pellevoisin@orange.fr)

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

### Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail: [mediatheque.ecueille@orange.fr](mailto:mediatheque.ecueille@orange.fr)

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

### Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

### URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Enfance en danger 119

Accueil sans-abri 115

### Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

### CCEV : Chargée de mission prévention et gestion des déchets

Flavie DAVID : 02 54 00 00 20

Accueil : 02 54 00 32 38

### Bureau Familles Rurales :

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

### Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

[pierre.latour@conciliateurdejustice.fr](mailto:pierre.latour@conciliateurdejustice.fr)

### Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

### Ramassage des ordures ménagères :

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

### Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

### Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

### Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

### Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h

Écueillé : 10h30

### État civil :

Décès de Monsieur RUGGIERO Christophe le 9 août 2023

Naissance de DUCHÊNE MONTAGNON Alya le 6 septembre 2023

Décès de Monsieur BONNET Jérôme le 25 septembre 2023